DJ 219
.F2 T4
Copy 1

LIBRARY OF CONGRESS.
Chap. DJ219
Shelf .F2T4
PRESENTED BY
UNITED STATES OF AMERICA.

M. FALCK

à

BRUXELLES.

1839 à 1842.

Hommage de l'Auteur.

M. FALCK

à

BRUXELLES.

1839 à 1842.

PAR

LE BARON F. TESTA,

MINISTRE-RÉSIDENT,

ci-devant

SECRÉTAIRE DE LÉGATION EN BELGIQUE.

De l'Imprimerie des Frères Giunta d'Albani, à la Haye.

[1875]

D J219
.F2 T4

M. FALCK *à Bruxelles*, 1839 *à* 1842. [1])

Le Roi LOUIS de Hollande, dans ses *Documents Historiques*, parle de M. FALCK, alors Secrétaire-Général du Ministère de la Marine, comme d'un jeune fonctionnaire plein d'avenir. L'illustre VAN DER PALM, dans l'opuscule qu'il consacre à retracer l'histoire du recouvrement de l'indépendance par sa patrie, en 1813, emprunte le burin de SALLUSTE pour nous dire aussi ce qu'était M. FALCK; c'est un portrait de main de maître, et il est difficile, en lisant le peu que trace la plume de l'éminent orateur et écrivain, de trouver à y retrancher, je dirais presque à y ajouter. Dans une lettre que le B^n^ DE STASSART adressait, en Novembre 1829, au Prince D'ORANGE (plus tard GUILLAUME II) on lit ces mots: „*Les hommes d'Etat sont rares chez nous, et, depuis le départ de M.* FALCK", (il était alors Ambassadeur à Londres), „*la lanterne de Diogène pourrait bien se trouver en défaut.*" Après la mort de M. FALCK, MM. QUETELET, DE REIFFENBERG, KESTELOOT, en Belgique, M. DEN TEX, en Hollande, donnèrent, les premiers, des notices sur lui; le dernier consacra une partie de son discours du 27 Avril 1843, dans la 3^e^ classe de

1) Cet article a été déjà publié, en 1870, par *Le Conservateur, revue du droit international*, de M. G. G. VREEDE, Professeur en Droit à l'Université d'Utrecht Il est retouché et l'on y a fait quelques légères additions.

l'Institut des Pays-Bas, à rendre hommage au regretté sociétaire; les éloges s'accumulèrent. M. HORA-SICCAMA, se faisant l'éditeur des lettres particulières de son oncle, en attendant le moment de publier les autres écrits de l'homme d'Etat, y a joint une notice biographique, qui contribue à faire connaître dans un jour plus complet l'homme dont la perte attriste également la politique, les lettres, les rapports sociaux et de famille. Enfin, M. THORBECKE, sur la publication des lettres de M. FALCK, a pris la plume pour passer en revue les mérites de ce Ministre. Nous ne parlerons pas d'autres écrits où le nom de M. FALCK se trouve mentionné avec éloge.

Après tant d'écrits et de panégyriques reste-t-il encore beaucoup à dire de M. FALCK? Quelques envieux obscurs, envieux d'outre-tombe, diront peut-être: *C'est assez, assez de cet homme!* Ce sont les dignes descendants de cet athénien qui votait l'ostracisme contre ARISTIDE, fatigué qu'il était de l'entendre appeler le Juste. Nous demandons grâce à ces ennuyeux, s'il en est; et qu'il nous soit permis, à notre tour, de consigner ici quelques souvenirs que nous avons conservés des deux longues années qu'il nous a été donné d'être le Secrétaire de Légation de M. FALCK à Bruxelles, lors des premières relations diplomatiques entre l'ancien royaume des Pays-Bas et le nouveau royaume de Belgique.

Il ne sera peut-être pas hors de propos de dire, en commençant, comment il s'est fait que M. FALCK, Ministre de premier rang à Londres (Ambassadeur), ait été choisi pour représenter en qualité de Ministre de second rang (Envoyé extraordinaire) la Hollande auprès de la Belgique, nouveau royaume, qu'on pouvait à peine classer parmi les Etats de second ordre. La chose parut impossible, lorsqu'on l'annonça; quelques-uns voulurent y voir un coup d'épingle de la part du Roi GUILLAUME, qui condamnait

ainsi M. FALCK à aller se débattre avec ceux dont il avait paru favoriser l'indépendance, en tant qu'il avait désapprouvé la politique de persévérance de son Roi.

M. FALCK se trouvait à Vienne, lorsque fut signé le traité des 24 articles entre la Hollande et la Belgique, le 19 Avril 1839. Il y avait passé un hiver plein d'agréments, après sa visite au Comte D'ESTERHAZY, au château de Csákvár, près de Raab, en Hongrie. La Comtesse D'ESTERHAZY, Belge et née Baronne DE ROISIN, était cousine germaine de M^me^ FALCK, et M. FALCK s'était prêté à cette excursion surtout pour complaire à sa femme.

Il se trouvait donc encore à Vienne, lorsque les 24 articles furent signés, sauf ratification. Portant un intérêt très-vif à ce qui regardait son pays, et étant en correspondance avec le B^n^ DE ZUYLEN DE NYEVELT, son ex-collaborateur à la Conférence de Londres et chargé p. i. du Ministère des Affaires Etrangères à La Haye, M. FALCK touche, dans ses lettres, le point du traité, et développe, amicalement, ses vues sur la future mission en Belgique et la direction qu'il paraissait convenable de lui donner. M. DE ZUYLEN apprécia assez ces idées pour soumettre la lettre au Roi C'est de là que prit naissance la pensée d'offrir cette mission à M. FALCK, et, dès son retour à La Haye, le Roi lui en parla.

Une lettre à M. VAN LENNEP, son ancien et fidèle ami, à Amsterdam, et une autre au B^n^ MOLLERUS, alors Envoyé des Pays-Bas à Vienne, nous apprennent ces détails. [1]) Elles disent aussi que M FALCK demanda la permission de réfléchir. On l'entoura, on lui dit d'accepter; que c'était rendre un service réel au pays; que personne plus que lui n'avait chance de réussir auprès des Belges et de leur ôter tout soupçon relativement aux vues du Gouvernement Hollandais à leur égard; que personne plus que lui n'était propre

1) v. Brieven van A. R. FALCK, 1e édit., p. 116 et 178.

à les confirmer dans leur amour pour leur nouvelle indépendance, à leur inspirer confiance dans leur neutralité, qui devait, semblait-il, être aussi utile à la Hollande qu'à la Belgique.

A ces considérations d'un ordre élevé s'en opposaient, cependant, dans l'esprit de M. FALCK, d'autres d'un caractère moins grave, mais qu'il ne pouvait mettre absolument de côté. Ces mots, dans la lettre au Bⁿ MOLLERUS, les résument: „*Ce n'est pas assurément un poste qu'à mon âge* (63 ans) *il eût été permis de briguer; mais, d'un autre côté, j'aurais eu tort, à mes propres yeux, si, pour épargner à ma femme et à moi quelques sensations pénibles, et en me laissant exclusivement guider par de certaines antipathies, fort naturelles du reste, j'eusse longtemps hésité à me conformer aux intentions du Roi et de ses principaux Ministres.*" On peut se demander quelles étaient ces antipathies que M. FALCK trouvait fort naturelles. Pour les sensations pénibles de sa femme, on peut les concevoir, en se rappelant qu'elle avait été Dame d'Honneur de feu la Reine, et en comprenant qu'elle ne pouvait revoir sans émotion ces lieux, où elle avait passé une partie de sa jeunesse dans l'entourage d'une Princesse vénérée, occupés maintenant par ceux que, dans son sentiment de femme, elle ne pouvait, au fond, s'empêcher de regarder que comme des usurpateurs.

Bref, il accepta, — avec un noble dévouement — pour me servir des expressions du Bⁿ DE ZUYLEN, dans une lettre dont il honora, par la suite, l'auteur de cet écrit.

Nous sommes au Château de Laeken, le 16 Octobre 1839, à une heure et demie après midi, lorsque M. FALCK s'y trouve, pour présenter ses lettres de créance au Roi LÉOPOLD. D'après l'usage dans les Gouvernements constitutionnels, le Comte DE THEUX, Ministre des Affaires Etrangères, est présent à l'audience. Selon l'usage encore, M. FALCK adresse une allocution au Monarque; celui-ci y répond de la ma-

nière la plus obligeante, la plus gracieuse. Ce n'était pas pour lui une nouvelle connaissance que celle de M. FALCK; ils s'étaient connus, et, probablement, appréciés, à Londres. Lorsqu'il fut question de déférer la couronne de Belgique au Prince, M. FALCK s'était constamment tenu en rapport avec Son Altesse par l'intermédiaire de Lady JERSEY; les femmes jouent toujours un rôle dans la diplomatie. Le Roi LÉOPOLD fit donc entendre à M. FALCK les paroles les plus flatteuses, entr'autres, relativement au choix fait de sa personne, à La Haye, pour représenter la Hollande en Belgique.

Un long entretien suivit, divers sujets y furent abordés. Le Roi, comme pour lui donner un caractère de plus d'intimité, parla allemand; bien qu'il fût douteux, dit M. FALCK, dans ses dépêches à La Haye, que le Ministre des Affaires Etrangères, là présent, connût assez cette langue pour saisir le sens de chaque expression et suivre le fil de chaque raisonnement. Nous ne pensons pas, cependant, que le nouveau Monarque voulût, dès l'abord, se départir envers son Ministre de ce qui est de règle dans les Gouvernements constitutionnels.

Le Roi aborda le thème qui, dit-on, lui était favori, de la licence, toujours plus grande, des classes inférieures de la société; des journalistes, utopistes et autres, qui menaçaient de tout mettre sens dessus dessous en tout pays. Il en déduisait la nécessité, pour tous les gouvernements, de s'entendre, afin de maintenir, par des efforts communs, l'ordre de choses existant. A son sens, il était de la dernière importance pour la Belgique et la Hollande de rester unies, au milieu du dérangement et de la perturbation que pouvait amener un pareil état de choses. Il n'y avait pas à se faire illusion, d'après le Monarque: si jamais il prenait envie au géant du Sud (la France) d'avaler en guise d'un bon dîner la Belgique, la Hollande ne pourrait que difficilement échapper au sort de servir de

dessert. M. FALCK accueillit par un sourire de doute cette hypothèse de la conquête de la Hollande par la France. „*Mais est-ce bien*", se demandait-il, en lui-même, „*le gendre de* LOUIS-PHILIPPE *qui parle ainsi?*"

Le Roi vint à comparer les Belges et les Hollandais. Les uns étaient une nation principalement agricole et manufacturière; les autres, une nation commerçante et maritime. Les uns produisaient, mais ne s'entendaient guère à placer leurs produits, à les exporter, à point nommé, sur les marchés de l'étranger; les Hollandais, par contre, inférieurs dans la production, ne le cédaient à aucun autre peuple en activité et entente dans la répartition des marchandises sur tous les points du globe. Le Roi en concluait que ces peuples étaient faits l'un pour l'autre; ce qui manquait à l'un, l'autre l'avait; et, sous ce rapport aussi, leur intimité, ajoutait-il, ne saurait être trop grande. M. FALCK objecta la rèputation des anciennes fabriques de Leyde, entr'autres, qui, par l'excellence de leurs produits, semblaient infirmer les considérations du Roi. Je ne sache pas qu'il ait fait, en lui-même, la remarque, que LÉOPOLD mettait, justement ici, en avant un des arguments qui, en 1815, recommandèrent la réunion de la Belgique à la Hollande. Le Monarque belge, sans s'en apercevoir, se trouvait plaider la cause qu'il était appelé à combattre. [1])

Mais la grande affaire des négociations, c'est ce que le Monarque aborda à la fin. La commission d'Utrecht, qui s'était assemblée, dès le 24 Juin 1839, pour procéder au règlement des questions financières, s'était trouvée arrêtée dans sa marche; les Commissaires Belges avaient signé une protestation et s'étaient retirés. Le Roi, sans aller au fond des choses, déplora l'idée de la Conférence de Londres de tout faire règler par des commissions; de grandes lenteurs

1) La dépêche de M. FALCK, dans laquelle il rend compte de la remise de ses lettres de créance, est du 20 Octobre 1839, et est écrite en hollandais.

devaient en être la conséquence immanquable, au sens du Monarque. Il lui semblait qu'on se serait entendu plus vite en traitant de tout directement, et en prenant pour point de départ, ajoutait-il, ce que M. FALCK venait de mentionner dans son discours, le franc et loyal accomplissement des différentes clauses du traité.

Ces négociations relatives aux questions financières furent la grande préoccupation, sinon occupation, de M. FALCK pendant sa mission. A son arrivée à Bruxelles, il se trouvait en face de la grande difficulté, que soulevait la prétention des Belges, de faire marcher les négociations de front sur tous les points, même sur ceux non dévolus à la Commission d'Utrecht. Comme nous l'avons dit, cette Commission venait de suspendre, sous protestation de la part des Belges, ses travaux, par cette seule raison d'une convention générale que les Commissaires hollandais refusaient d'admettre.

La protestation n'était pas l'oeuvre des Commissaires seuls; ceux-ci avaient reçu de leur Gouvernement même des ordres à cet égard. Ce Gouvernement était, à Bruxelles, représenté, vis-à-vis de M. FALCK, principalement, par le Comte DE THEUX, Ministre des Affaires Etrangères, comme nous l'avons vu. Mais derrière le Comte DE THEUX venait se ranger toute une phalange d'hommes d'Etat, de financiers, qui partageaient l'avis d'une Convention générale; et le Roi, à en juger seulement de la façon dont il s'exprima à l'audience de présentation, adoptait la même manière de voir, si tant est qu'il n'en fût pas l'inspirateur.

Ce n'était donc pas le Comte DE THEUX seul qu'il s'agissait de ramener à des sentiments plus conciliants; c'étaient, dans le Cabinet, M. NOTHOMB, Ministre des Travaux Publics, M. DESMAISIÈRES, Ministre des Finances, dont l'influence, cependant, était moindre que celle de M. NOTHOMB, qui avait été des premiers dans la révolution; c'était M. FALLON, le Président actuel de la Chambre des Représentants, mais, dernièrement, Président de la partie belge de la Commis-

sion d'Utrecht; c'était M. DE MEEUWS, Gouverneur de la Société Générale; d'autres encore, dont les noms m'échappent ou me sont restés inconnus.

Il fallait toute l'habileté de M. FALCK, tout le poids qui s'attachait à sa personne, pour aller à l'encontre de cette formidable légion.

Les débats commencèrent avec M. DE THEUX, qui avait la complaisance de venir trouver M. FALCK, souffrant de la goutte. Comme prélude de la négociation, M. DE THEUX disait et répétait que la position des parties ne devait, en aucune manière, se trouver ni *atténuée* ni *aggravée*, et qu'il était aussi important que désirable que les deux Gouvernements sortissent de la négociation *clairs et nets*. M. FALCK était bien loin de ne pas acquiescer à ces vues et désirs de M. DE THEUX. Mais il en fut autrement dès qu'on en vint au point de la Convention Générale, que M. DE THEUX continuait à mettre en avant, et que M. FALCK, en revanche, ne voulait aucunement admettre.

Celui-ci avait un argument très-plausible, que M. DE THEUX ne parvenait pas à ébranler. „*Comment se départir*", disait M. FALCK, „*de la voie que la Conférence de Londres elle-même nous a tracée pour la conduite à bonne fin de nos travaux? Nous risquerions beaucoup: car s'il s'élevait entre nous de nouvelles difficultés, et que la Hollande se voyait obligée de réclamer encore l'arbitrage de la Conférence, on pourrait lui objecter.*" Vouz-avez, vous-même, abandonné le terrain sur lequel la Conférence vous avait placée et la voie qu'elle vous avait tracée; vous n'y pouvez revenir maintenant, vous en avez perdu le droit!" Cependant M. DE THEUX tint bon jusqu'en Janvier suivant; et M. FALCK, pas moins. Enfin, voyant qu'il était impossible de faire se départir ce dernier de la thèse qu'il défendait, M. DE THEUX céda.

Mais tout n'était pas dit ainsi. La Belgique continuait

à se refuser au payement pur et simple des semestres de rente auquel les traités l'obligeaient, et au payement de deux desquels elle avait déjà sursis, assez arbitrairement semble-t-il. Elle prétendait ne s'acquitter que lorsque les questions de finances auraient été réglées et qu'elle pourrait connaître précisément ce qu'elle aurait à payer de moins. Nouveaux débats. M. FALCK proposa, enfin, un moyen terme, qui fut accepté. On convint que les payements des semestres auraient lieu, pour les semestres échus comme pour les semestres à échoir, moyennant une retenue que le Gouvernement Belge ferait, équivalente à la somme probable des créances que la Belgique aurait à faire valoir. A cette condition, et sous toutes réserves quant aux autres questions qui s'agitaient ou s'agiteraient entre les deux Gouvernements, la Belgique mit, en Mars 1840, à la disposition de la Hollande, la somme d'environ cinq millions de francs [1]). C'était, pour la seconde fois dans ces négociations, on le voit, un service des plus grands que M. FALCK rendait à son pays; le trésor des Pays-Bas, il faut le redire, se trouvait embarrassé à la suite de la guerre contre les Belges et de la politique de persévérance (quelques uns disaient d'opiniâtreté) que GUILLAUME I avait suivie [2]). En Hollande, on n'avait cependant pas songé un instant à suspendre, même partiellement, le payement de la rente de la dette de l'Etat. Il en résultait une notable aggravation des charges du trésor; mais

---

1) 2,230,440 florins des Pays-Bas.

2) Il convient peut-être de préciser ici en quoi reposait la différence entre le Roi GUILLAUME et M. FALCK, quant à la politique à suivre dans l'affaire de la Belgique. Le Roi GUILLAUME a eu, jusqu'au dernier moment, en vue la restauration de son pouvoir. M. FALCK, quoiqu'il déplorât au fond la séparation, et crût même que, dans l'avenir, l'union de la Belgique et de la Hollande serait plus que désirable, estimait que, dans l'état des choses en Europe, et vis-à-vis de la politique de la France et de l'Angleterre, s'était pure perte que d'attendre cette restauration *l'arme au bras;* c'était-là son expression. C'est dans ce sens qu'il me fit l'honneur de s'ouvrir à moi à Londres, en 1832.

il y allait du crédit de la nation, et le crédit est une chose sacrée pour les Hollandais.

Sur ce, la Commission d'Utrecht fut remise „*à flot*", (13 Mars) selon l'expression de M. FALCK. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'on était de nouveau dans l'impossibilité d'avancer. Ainsi que dans les autres Commissions, instituées par le traité des 24 articles, on se trouvait en face de points capitaux à l'égard desquels on ne parvenait pas à s'entendre. En Avril, le Ministère LEBEAU avait succédé au Ministère DE THEUX; on eut à reprendre la négociation avec M. LEBEAU. Celui-ci avait quelque chose de plus conciliant que son prédécesseur, en apparence du moins. Le payement des rentes dûes eut lieu le 1 Juillet, toujours sons les réserves convenues. Ou s'entendit, ensuite, pour retirer provisoirement à la Commission d'Utrecht le réglement des points en litige et pour ouvrir, officieusement, à Bruxelles, une négociation directe entre les deux Gouvernements. Ce sont les Conférences „*officieuses*", auxquelles furent délégués, du côté de la Hollande, M. le Conseiller d'Etat BORRET avec M. VAN MESRITZ, administrateur des domaines royaux, et, du côté de la Belgique, M. M. FALLON et DUJARDIN [1]).

Les débats s'engagèrent, mais sans grand succès. De notre côté, à la Haye, on s'était vu dans le cas de dresser une liste de questions sur lesquelles on attendait une réponse. M. BORRET avait cru devoir se rendre à La Haye pour donner des éclaircissements et prendre des instructions. Point de nouvelles de La Haye. On était, cependant, rapproché de la date à laquelle, aux termes du traité des 24 articles, devait se faire, de nouveau, le payement semestriel de la partie de la rente mise à la charge de la

1) M. FALCK a prédit la belle carrière de M. DUJARDIN. Celui-ci n'était encore que Commissaire à Utrecht; il vint voir M. FALCK. J'entrais chez mon Ministre justement au moment où M. DUJARDIN en sortait. *„C'est un homme qui ira loin!"* me dit-il. M. DUJARDIN mourut Envoyé Extraordinaire.

Belgique. M. FALCK craignait que la chose ne souffrît de nouvelles difficultés, si les réponses désirées n'arrivaient pas en temps utile. Ses dépêches font foi de la préoccupation qui l'assiègeait sous ce rapport. Mais M. BORRET allait revenir. Le payement semestriel eut encore lieu, sous les mêmes réserves, le 1 Janvier 1841.

Ce n'était cependant pas encore la fin des difficultés. M. BORRET négocia de nouveau pendant quelques semaines; mais il se vit obligé de repartir pour La Haye, le 17 Février. Il y prolongea son séjour pendant près d'une demi-année. Dans l'intervalle, nouveau changement de Ministère. M. LEBEAU se retire, M. NOTHOMB est appelé à former un Ministère mixte. M. DE MUELENAERE y prend le portefeuille des Affaires Etrangères. L'époque du payement de la rente, le 1 Juillet, approchait, et on était dans l'ignorance de ce que M. BORRET avait fait à La Haye. Enfin, on comprit en Hollande qu'il fallait agir, et M. FALCK fut mis à même d'annoncer officiellement au Gouvernement Belge le retour incessant de M. BORRET, avec les instructions nécessaires pour reprendre l'oeuvre interrompue. Le payement eut lieu, et, le 8 Juillet, M. FALCK pouvait mander à son Gouvernement que les conférences officieuses étaient reprises entre M. BORRET et les délégués belges.

M. FALCK était aux eaux d'Aix-la-Chapelle, lorsque un changement s'annonça de rechef dans le Ministère Belge. Cette fois, c'était le Ministre des Affaires Etrangères seul qui se retirait, il était remplacé par le Comte DE BRIEY, jusque-là Ministre des Finances. La négociation de M. BORRET était loin de se simplifier. On était venu donner contre de nouveaux obstacles. M. BORRET se transporta a Aix-la-Chapelle pour conférer avec M. FALCK. Vers la mi-Août, M. BORRET reprit le chemin de La Haye, suivi de son collaborateur M. VAN MESRITZ. Peu après, ils revinrent à Bruxelles; les conférences reprirent; mais ce fut pour aboutir à une nouvelle suspension. Elle eut lieu le 22 Septembre.

C'est là que se bornent les phases de cette négociation desquelles il m'a été donné d'être, pour ainsi dire, témoin à Bruxelles. Les Conférences furent reprises peu après et se terminérent par le traité du 5 Novembre 1842. La Commission d'Utrecht revint alors à son travail, qui se borna au règlement de quelques points secondaires: archives, établissements particuliers, cautionnements, dépôts judiciaires, consignations etc. La convention, à l'égard de ces points, fut signée le 19 Juillet 1843, après la mort de M. FALCK, arrivée en Mars de la même année.

Les dépêches de M. FALCK, durant cette négociation, celles au moins qui y ont trait, disent tous les incidents des entretiens qu'il a eus, successivement, avec M. DE THEUX et M. LEBEAU. Intéressantes sous ce rapport pour ceux qui voudraient connaître la négociation dans tous ses détails, elles le sont encore pour tous par les observations que M. FALCK fait, au hasard, sur les hommes et les choses en Belgique, par les traits piquants qu'il laisse échapper. Je ne me permettrai pas de répéter ici les épithètes par lesquelles il caractérise quelques-uns des hommes d'Etat avec qui il est appelé à travailler. A l'approche de la date du payement des semestres de rente par la Belgique, on voit ses inquiétudes se manifester, et, on le voit, pour ainsi dire, gourmander le Gouvernement à La Haye, afin qu'il n'y apporte pas d'accrocs.

Les lenteurs ne venaient pas toujours de notre côté. M. FALCK, dans sa lettre à M. VAN LENNEP, du 17 Décembre 1841, se plaint, sous ce rapport, des Ministres Belges. L'article, entr'autres, regardant la levée du séquestre des biens du Prince D'ORANGE, article très-clair et n'offrant aucun doute, était loin de recevoir son exécution à cette date. M. FALCK attribuait, charitablement, ce retard à la crainte que le Ministère LEBEAU avait des Chambres, devant lesquelles les Ministres remettaient, autant que possible, le moment de discuter un traité onéreux, qu'ils

voulaient, au contraire, revendiquer la gloire d'avoir, le plus longtemps possible, tenu en suspens. M. FALCK, dans cette lettre, se plaint de la froideur et extrême raideur qu'il rencontre chez les Ministres Belges, toutes les fois qu'il vient à toucher les points délicats; il se plaint de la faiblesse des ministres. „*Dans toutes ces misères,*" dit-il „*les belles maximes politiques sur le rapprochement de la Hollande et de la Belgique viennent à succomber, bien qu'ils en aient la bouche pleine. — Après avoir si souvent réussi dans mes travaux*", poursuit-il, „*il m'est doublement pénible de finir par un mécompte. Mais je ne perds pas courage: potius deficere quam desperare.*" D'autres fois, c'étaient les changements de Ministres, et les délais qui en résultaient, qui lui causaient de l'impatience. „*Heureux,*" dit-il à M. VAN LENNEP, dans sa lettre du 24 Fevrier 1841, „*heureux, si je pouvais seulement savoir, par rapport aux intérêts qui me sont confiés, si le ministère sera encore longtemps composé des mêmes personnes!*" Enfin, le 22 Août 1841, lorsque M. DE BRIEY prenait le Portefeuille des Affaires Etrangères, il écrit, également d'Aix-la-Chapelle, à M. VAN LENNEP: „*En Belgique m'attend la connaissance d'un nouveau Ministre des Affaires Etrangères; le quatrième en moins de deux ans! Homme très poli, sans doute, mais qui a beaucoup à apprendre, non-seulement quant aux choses mêmes, mais, de plus, quant à la manière de les traiter. Est-il étonnant que nous avancions si peu?*" Il dit, dans sa lettre du 10 Novembre de la même année: „*Les fruits mûrissent, mais le temps de la récolte doit être attendu avec patience; j'estime qu'il faudra encore deux années; et cela, si rien ne survient.*"

Il avait vu juste, puisque ce ne fut qu'en 1843 que la négocation prit fin, comme nous l'avons dit.

Lorsque cette longue et pénible besogne touchait à son terme et que les pourparlers étaient transportés à la Haye, M. FALCK me fesait l'honneur d'en parler dans une lettre, du 6 Novembre 1842, qu'il m'adressait à Berlin: „*C'est*

assez vouz dire" m'écrivait-il „*que je suis loin d'envier, le moins du monde, à M.* ROCHUSSEN *le grand honneur d'avoir mené à bonne fin cette immense négocation. Cela lui était dévolu de droit; et il n'y a que lui, ou tout autre homme aussi entendu, s'il y en a, et placé aussi près de notre Souverain* (GUILLAUME II), *qui eût pu y réussir. La Légation ne réclame pour elle que le mérite, purement négatif, d'avoir déblayé le terrain, calmé, par ci par là, les soupçons et les défiances, garanti aux deux parties adverses leur bonne foi mutuelle*". N'est-ce pas là beaucoup de modestie? [1])

Nous venons de voir M. FALCK dans les négociations, voyons le maintenant dans une de ces circonstances comme il ne s'en présente, heureusement, que rarement pour des diplomates à l'étranger. Je veux parler de la conspiration Orangiste, dite de VAN DER SMISSEN. M. FALCK, lui-même, nous raconte comment il en eut le premier avis. Sa dépêche du 29 Octobre 1841 commence par ces mots: „*Cet après-midi, revenant d'une promenade, je vis, devant l'hôtel du Ministère de l'Intérieur, un rassemblement. On parlait confusément d'une conspiration Orangiste: les deux* VAN DER SMISSEN *auraient été arrêtés; les Généraux* LE CHARLIER *et* VAN DER MEERE *partageraient ce sort.*" On conçoit l'effet que ces rumeurs, qui avaient bien l'air de reposer sur des faits, firent sur l'Envoyé de la Puissance de laquelle le coup devait partir, s'il était réel. La position devenait aussi délicate que difficile; désagréable, en tous cas. M. FALCK avait bien, à son départ pour Bruxelles, stipulé, d'après l'assertion de son biographe M. SICCAMA, qu'il serait surtout laissé en dehors de toutes tentatives de restauration en Belgique, de quelque côté qu'elles vinssent. Mais cela ne voulait pas dire qu'elles n'auraient pas lieu. Les Orangistes l'avaient de tout temps inquiété. Dans ses lettres à ses amis, écrites

1) Les passages qu'on vient de voir, des correspondances particulières de M. FALCK, sont pris dans les lettres publiées par M. SICCAMA, et traduits du hollandais.

à une époque antérieure à celle où nous sommes, il n'épargne pas aux premiers les épithètes d'importuns, de fâcheux: „*ces gens*," dit-il, „*plus catholiques que le Pape!*" Divers indices, d'ailleurs, lui avaient donné à soupçonner qu'il se tramait quelque chose. Entr'autres, M. BOX, bien connu des gens de la révolution, lui qui avait été l'homme du Ministre VAN MAANEN au temps où se préparait la révolution belge, qui avait depuis, en Hollande, pris la rédaction du *Journal la Haye*, organe officieux du gouvernement, — M. BOX était venu plusieurs fois dans ces dernier temps en Belgique..... pour quoi?..... pour voir ses amis?

Dès l'abord, M. FALCK sut prendre, en cette circonstance, une attitude qui désintéressait la Légation de tout ce qui se passait. Il s'adressa aux Ministres Belges eux-mêmes, et ne voulut être instruit que par eux de la réalité du complot, des détails qui le concernaient. Ces détails firent seuls l'objet de ses dépêches au Gouvernement à La Haye; il se lavait les mains du reste, quoiqu'il le déplorât au fond. Quelle prudence, quel tact, dans cette conduite! Elle paraît la chose du monde la plus naturelle; mais combien de gens se seraient perdus, pris, pour ainsi dire, dans cette espèce d'étau que lui fesaient les deux Cours. M. FALCK sut d'emblée occuper la position qui lui permettait de marcher la tête haute, la position qui le mettait en règle auprès de son Gouvernement. Il rendait peut-être aussi par là, sans le vouloir ni le savoir, service à ceux qui, à La Haye, pouvaient avoir intérêt à connaître l'effet que le coup manqué, et tout ce qui s'y rattachait, produisaient, en Belgique, sur l'esprit et les dispositions des hommes en place.

Mais, enfin, de quoi s'est-il agi? M. NOTHOMB, au dire de M. FALCK, n'attribuait le tout qu'à quelques officiers peu contents, à quelques têtes chaudes parmi les radicaux; c'était un euphémisme. On avait projeté de se rendre maître de la personne du Roi, de celle du Ministre de la Guerre,

Général BUZEN, et de celles d'une couple de ses collégues; de tout mettre ainsi sens dessus dessous, et de former ensuite un Gouvernement provisoire qui aurait à se prononcer sur l'avenir du pays. D'après M. NOTHOMB, dans les sept excursions que M. BOX avait faites en Belgique depuis le commencement de Juin, il y avait semé l'or parmi les gens de toute classe, de toute opinion politique. GRÉGOIRE le secondait; GRÉGOIRE, qui continuait à jouir, à La Haye, d'un traitement d'attente. C'est, en résumé, ce que M. NOTHOMB disait, et ce que M. FALCK mandait au Ministre des Affaires Etrangères p. i., Baron VAN ZUYLEN, à La Haye.

M. NOTHOMB ne savait pas tout, ou ne voulait pas tout dire. Le Gouvernement Belge avait eu vent du complot, déjà vers la fin d'Août, par M. JOTTRAND. Se trouvant au café des Mille Colonnes, M. JOTTRAND fut accosté par le Général VAN DER MEERE, qui, pensant le gagner, lui découvrit tout. C'est, du moins, ce qui semble résulter de l'instruction de l'affaire, dont le hasard a fait tomber les interrogatoires entre les mains du Baron GERICKE, Envoyé des Pays-Bas en Belgique. Deux-cent soixante-quatre témoins ont été entendus dans le premier de ces interrogatoires, quatre-cent deux dans le second. Les chefs du mouvement, je les ai nommés. Mais que de noms mis en avant pour faire croire à un grand nombre de leurs adhérents! MM. GENDEBIEN, DUCPÉTIAUX, LE HARDY, DONKER, DONNET, STEVENS, figuraient sur la liste; le Général DAINE et d'autres officiers, KESSELS, CREHEN, l'Intendant PARYS, le Colonel de Gendarmerie DUPRÉ, sont mentionnés comme ayant promis leur coopération. On nommait encore M. VAN DER PLAS, rédacteur du *Lynx;* encore M. VAN LAETHEM, chef des blessés de Septembre; encore, MM. LEVAE, PARENT, MALAISE et le Docteur FEIGNEAUX. L'avocat METDEPENNINGEN devait diriger le mouvement à Gand [1]). La gendarmerie

1) On nous a fait remarquer quelques variantes dans l'acte d'accusation, quant aux noms des personnes impliquées.

et l'école militaire étaient gagnées. L'affaire aurait dû éclater au milieu des fêtes de Septembre; mais le Roi de Hollande, dit par après le Général VAN DER SMISSEN à M. JOTTRAND, avait désiré que la chose fût remise. On avait de l'argent: des pièces de dix florins. Il y avait des poudres placées dans une maison non loin de l'étang d'Etterbeek. On disposait de quatre canons. Au milieu des fêtes de Septembre, LECHARLIER devait arriver, déployant un (vieux) drapeau. On n'avait plus attendu qu'un ordre de La Haye pour commencer.

C'est au milieu de toute cette bagarre que se serait trouvé M. FALCK.

Passons à un autre ordre de choses.

Dès les premiers temps du séjour de M. FALCK à Bruxelles, plusieurs questions, touchant de près ou de loin la Hollande, vinrent à surgir à l'horizon politique. Il fut question d'une union douanière de la Belgique avec la France; du procès, à Paris, de LOUIS NAPOLEON, à la suite du coup de tête de Boulogne; des affaires d'Orient, qui ont été bien près de dégénerer en une grande guerre Européenne; de la guerre des Anglais en Chine. Toutes ces questions, à plus d'un titre, tenaient éveillée l'attention de M. FALCK. Bruxelles, au centre de l'Europe, au milieu ou à proximité des Puissances dont les intérêts étaient en jeu, Bruxelles était un point où pouvaient parvenir des informations diverses, importantes, toujours curieuses. M. FALCK fut dans le cas d'en recueillir plus d'une, qu'il porta à la connaissance du Gouvernement à La Haye. Ses dépêches, écrites en français, d'un style soutenu, contiennent des données que l'histoire ne manquera pas de recueillir. Je ne puis que mentionner celles qui ont trait à l'alliance commerciale, qui inquiétait PALMERSTON. M. VAN PRAET y est appelé *l'homme de confiance* du Roi. Quant au procès de LOUIS NAPOLEON, M. FALCK pouvait en causer longuement et intimement avec M. DE RUMIGNY, alors Envoyé de France

en Belgique, et qui, Pair de France, devait se rendre, et se rendit, à Paris, pour siéger à la Chambre devant laquelle comparaissait, comme coupable, le futur Empereur des Français. La question d'Orient fut une véritable mine de matière à dèpêches pour M. FALCK. Les noms de GUIZOT, THIERS, PALMERSTON et d'autres sommités politiques du temps, s'y rencontrent, mêlés souvent d'observations fines, profondes, quelquefois légèrement railleuses, toujours intéressantes.

Mais la question d'Orient excitait surtout l'intérêt de M. FALCK, par les complications européennes que pouvait faire naître une guerre de la France contre l'Angleterre et les Puissances qui soutenaient le Sultan. L'attitude de la Belgique dans cet imbroglio possible lui tenait à coeur. „*Je suis moins tranquille*", écrit-il à M. VAN DER CAPELLEN ex-Gouverneur des Indes-Orientales et homme éminent, à cette époque, dans le monde politique hollandais: *Je suis moins tranquille à l'égard de l'attitude qu'on peut espérer de la Belgique, si, dans les complications plus graves que peut faire naître la question soi-disant d'Orient, mieux dite la question européenne, la pression de la France devenait plus importune. La bonne volonté ne manquerait pas ici, mais la fermeté . . . .?*" Et plus loin: „*Il est vraisembable que, dans une crise, les hommes d'ici se trouveraient embarrassés sur les mesures à prendre dans l'intéret de leur sûreté. Pour le moment, le langage des Ministres ne laisse rien à désirer, et je ne doute pas qu'il ne soit sincère.*" C'état en Juin et le traité de Londres du 15 Juillet n'avait pas encore été signé. Dans ces circonstances, M. FALCK jugeait, sans doute, comme je le lui ai entendu, à La Haye, exprimer à un diplomate étranger, que la Hollande serait, pour ainsi dire, placée aux premières loges, assistant à un combat de taureaux . . . . Réminiscence de l'Espagne, où il avait été Secrétaire de Légation, du temps du Grand-Pensionnaire SCHIMMELPENNINCK.

La guerre de Chine me laisse un souvenir assez remarquable, me semble-t-il, de la manière dont M. FALCK la jugeait. Un matin, entrant dans son cabinet, je le trouvai plongé dans la lecture des journaux anglais, que son collègue d'Angleterre, Sir HAMILTON SEYMOUR, lui avait prêtés à parcourir. C'était vers le temps que les Anglais projetaient la prise de Canton. „ *Qui feront-ils là?*", me dit M. FALCK. „ *C'est tout comme si l'Empereur de Russie à St. Pétersbourg apprenait qu'une flotte ennemie venait de bombarder une ville située à l'autre extremité de ses états, qui dirait à la distance de Cadix. C'est une demi-mesure, perte de temps et d'argent!*" Il faut avouer que l'oeil de faucon de M. FALCK (c'est ainsi que ses amis, jouant sur son nom, aimaient à parler de sa perspicacité), que son oeil de faucon, dis-je, avait dès lors entrevu l'expédition des Généraux MONTAUBAN et GRANT contre Pékin.

Et comment ne pas mentionner l'accueil que fit, un jour, M. FALCK à une de mes observations à l'égard de l'Angleterre? Le gouvernement de ce pays se trouvait attaqué par l'opposition à tel point qu'il me semblait immanquable qu'on n'y marchât à des troubles, à une révolution. „ *Les choses iront encore longtemps sur ce pied-là!*" me dit M. FALCK. Il voyait juste.

Et devrais-je parler de nos affaires de Hollande? C'était en 1840. On allait s'occuper de la révision de la Loi Fondamentale, révision devenue nécessaire par suite de la défection de la Belgique. Mais d'autres questions encore se rattachaient à cette révision. L'opinion publique était excitée; les esprits se montaient; il pleuvait des articles de journaux, des brochures. Je témoignais mes inquiétudes de l'aspect des choses: „ *Telles eaux, tels poissons!*" me dit M. FALCK, en haussant quelque peu les épaules. C'est la traduction presque littérale d'un dicton hollandais. On dirait en français: on recueille ce qu'on sème! Il fesait allusion à la politique, outrée à ses yeux, comme à ceux de beaucoup,

de persévérance du Roi GUILLAUME I à l'égard de la Belgique, mais il ne s'en indignait pas; il la déplorait, voilà tout. L'état du pays le remplissait de tristesse, de mélancolie; mais il respectait la royauté.

Pour tout dire, l'idée du Roi GUILLAUME I de s'unir à la Comtesse D'OULTREMONT, idée qui, pressentie, indisposait le pays, inquiétait aussi M. FALCK. Cette idée datait déjà de plus d'un an. Au départ de M. FALCK de La Haye, le Roi lui avait parlé de la chose, l'avait consulté. Il l'avait congédié par ces mots: „*Ce qui est différé, n'est pas perdu!*" La Comtesse, par le conseil de M. FALCK, était partie pour l'Italie, et il se flattait que la réflexion avait modifié les idées de son Maître. Aussi, à Bruxelles, M. FALCK, lui-même, parlait-il peu de l'affaire. Mais, lorsqu'il vit M. DE FAGEL, notre Ministre à Paris, mandé à La Haye par le Roi; qu'il put pénétrer les raisons qui faisaient une nécessité au Roi de s'expliquer et de se consulter avec son ancien et fidèle ami; qu'il rapprochait cet incident d'autres circonstances, — les paroles du Roi lui revinrent à l'esprit: „*Monsieur, surtout, devrait savoir que je ne céde pas si facilement!*" M. FALCK ne se fit plus illusion. Mais son attitude, à Bruxelles, n'en fut pas moins pleine de convenance. Bien que porté à rire un peu, en lui même, comme ses notes le révèlent, de ce soi-disant besoin du Roi de s'assurer, dans ses vieux jours, la société intime d'une femme, il ne s'en ouvrait qu'avec la plus grande discrétion à ceux qui l'abordaient. [1])

„*J'abdiquerai plutôt*"! lui avait dit le Roi. D'autres considérations ont aussi, sans doute, déterminé à l'abdication. M. FALCK jugeait du tout avec calme. „*On ne peut répondre de rien*," écrivait-il, le 7 Octobre, à un de ses amis; „*mais l'ensemble de mes impressions me conduit à penser que le*

1) Ces détails sont pris aux notes de M. FALCK Mais nous n'y avons puisé qu'avec la plus grande discrétion. Le récit de M. FALCK est des plus curieux.

pays se trouvera bien de l'abdication. Pour les rois, comme pour le commun des mortels, il est un temps d'arrivée et un temps de départ; à mon sens, papa GUILLAUME *est resté plutôt trop longtemps au pouvoir qu'il ne le quitte trop tôt. Mais il est juste de laisser chacun, là où il s'agit d'abdication, à sa propre appréciation, et de ne pas chicaner, comme on le fait, sur le moment choisi."* Il était donc résigné à l'abdication et à ce qui allait s'ensuivre. Il était loin de jeter la pierre au Roi, comme on ne le fesait que trop en Hollande. Son attitude, quoique pleine de tristesse au fond, était, vis-à-vis du public et de la Cour de Belgique, celle de la convenance et de la dignité. Lors de l'inauguration de GUILLAUME II à Amsterdam, la goutte l'empêcha de s'y rendre. Il alla faire sa cour au nouveau Roi à Maestricht, lorsque le Souverain y passa, allant, pour la première fois comme Grand-Duc, visiter le Luxembourg.

Mais quittons la politique. Abordons la république des lettres. Ce fut, on le sait, sous l'administration de M. FALCK, comme Ministre de l'Instruction publique dans l'ancien royaume, que furent fondées les trois Universités: Louvain, Gand et Liège. [1]) Sous ses auspices, M. QUETELET avait organisé l'Observatoire de Bruxelles. M. FALCK avait fondé encore, ou, si l'on veut, restauré, l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux Arts en Belgique. Bien qu'il revînt maintenant presqu'en étranger à Bruxelles, le monde savant l'entoura, et salua en lui l'ancien protecteur, l'ancien collègue. Ce furent MM. QUETELET, DE REIFFENBERG, GACHARD, d'autres.

M. QUETELET, qui savait, m'écrit-il, — en réponse à la lettre où je lui demandais de vouloir bien rafraîchir mes

1) Dans le bel ouvrage que, sous le titre de *Liber memorialis, L'Université de Liége depuis sa fondation*, M. ALPHONSE LE ROY, Professeur ordinaire à la faculté des Lettres, vient de publier, à l'occasion du premier jubilé semi-séculaire de cette Université, il est dit du Ministre FALCK, qu'on l'avait "surnommé le *bon génie* de GUILLAUME I." Introduction p. XXVIII. (Note de M. le Prof. VREEDE).

souvenirs à l'égard de ce qui s'était passé alors — qui savait tout le plaisir qu'il ferait à l'Académie en y ramenant un membre aussi distingué et aussi généralement aimé, insista, aux approches de la séance de Décembre (1839), pour que M. FALCK voulut bien rentrer dans la savante assemblée et y prendre son ancienne place de membre. M. FALCK y consentit. Mais, pour ôter toute couleur politique à la chose, il désira que son entrée eût lieu en même temps que celle de quelqu'autre membre de l'Académie de caractère privé et que les affaires politiques avait également tenu éloigné de cette assemblée. La personne cherchée se trouvait là, à point; c'était le Duc D'URSEL. On lui proposa de s'y présenter avec M. FALCK; il accepta.

M. QUETELET les conduisit. Le Baron DE STASSART occupait, comme Directeur, le fauteuil de la Présidence. A peine M. FALCK parut-il que des applaudissements chaleureux partirent de toute part. M. DE STASSART prit la parole et salua la rentrée des nouveaux venus, ajoutant les choses les plus senties et les plus flatteuses pour M FALCK. J'ignore si M. FALCK répondit; il doit, en tous cas, en avoir été profondément ému. Cette rentrée fit, à cette époque, le sujet de toutes les conversations à Bruxelles.

D'une séance à l'Académie à la littérature en général, et à la langue flamande en particulier, il n'y a qu'un pas. M. FALCK ne restait pas indifférent à ce qui avait lieu en Belgique sous ce rapport. Il était, à part la politique, comme amoureux des langues soeurs parlées dans les Pays-Bas, et il l'était d'autant plus que cet objet se rattachait aux évènements politiques qui avaient amené le nouvel ordre de choses et à ceux qu'on pouvait prévoir dans l'avenir. Dans sa lettre du 15 Juin 1840 [1]), il raconte à son ami M. VAN LENNEP, comment il s'est trouvé chez M. DE MÉRODE, à la campagne, en compagnie,

1) v. Brieven, etc. nº. 180.

entr'autres, de M. DE THEUX et de l'Abbé DE RAM; et comment celui-ci avait soutenu, avec la plus grande franchise, même avec passion, la thèse que l'élément le plus fort, sinon l'unique, de la nationalité belge était la langue. „*En effet, comme pour rendre*" dit M. FALCK, „*le contraste avec le pétitionnement, sous le Gouvernement précédent, plus complet, c'est un plaisir que de voir, dans toutes les parties du pays, celles même qui ne sont pas flamandes d'origine, le zèle qu'on déploye pour la langue flamande.*" M. FALCK ajoute que l'Abbé DE RAM ne parlait pas, à cette occasion, de la religion, „*par discrétion sans doute.*' Le parti catholique, auquel le recteur de l'Université de Louvain se rattachait, se tenait éloigné, à cette époque, du parti catholique en France qui, sous LOUIS PHILIPPE, n'exerçait plus la prédominance qu'il avait cru avoir conquise sous la branche aînée. On avait été catholique outré en Belgique par opposition au Gouvernement de GUILLAUME I, et, par le même motif, on avait été contraire à l'élément flamand, aux langues flamande et hollandaise; on avait penché vers la France de CHARLES X par le motif clérical. C'était autre chose maintenant: le clergé avait perdu sa prépondérance en France, tandis que, en Belgique, la révolution de 1830 lui avait fait gagner une influence qu'il n'avait pas. Il était donc catholique autant qu'on peut l'être, et favorisait le développement de l'élément flamand, de la langue flamande, par dessus tout.

Voilà, semble-t-il, l'explication à donner au zèle de l'Abbé de RAM, au calme et presqu'à l'approbation avec lesquels l'écoutaient Messieurs DE MÉRODE et DE THEUX. C'était, au premier abord, un curieux spectacle que M. FALCK entre ces messieurs. Mais son patriotique attachement à tout ce qui rappelait la nationalité hollando-belge, par opposition à la France, lui fesait suivre avec plaisir cette discussion. Il considérait qu'elle portait, pour ainsi dire, ses racines jusqu'aux couches les plus profondes de la terre

belge et s'en rejouissait. Il ne manqua pas, de son côté, alors, de fêter ces partisans de l'élément flamand qui, de ce temps ou peu après, se trouvèrent à Bruxelles. Il eut ses diners flamands, et le Gouvernement Belge ne trouva pas à y redire. On le comprend, la chose rentrait dans sa politique.

Une anecdote se rattache à cette histoire de la langue. C'était quelque temps aprés l'arrivée de M. FALCK à Bruxelles. M. VERSEYDEN, maire ou bourgmestre de Bruxelles du temps du roi GUILLAUME, donnait à dîner. Il y avait à table peut-être seize ou dix-huit personnes, et la société, choisie, se composait de convives de toute couleur politique. On en vint à parler de la langue et des mesures prises par le Roi GUILLAUME pour propager l'usage du hollandais. On les trouvait mal vues, rigoureuses, malheureuses. M. HENRI DE BROUCKERE, un des convives, et frère de M. CHARLES DE BROUCKERE, le trop brillant orateur à la 2me Chambre des Etats-Généraux, s'adressant courtoisement à M. FALCK, lui dit: *Quant à moi, j'aurais tort de m'en plaindre; les mesures du roi* GUILLAUME *me valurent d'étudier et d'apprendre le hollandais.*" — „*Ce n'est pas un grief à mes yeux!*" répliqua M. FALCK, avec la charmante vivacité qu'on lui connaissait. Ce mot de *grief* fut saisi au vol; un rire général le salua; on trouvait, sans doute, piquant, qu'il s'adressât à un DE BROUCKERE, dont le nom rappelait l'histoire des griefs mis en avant, en 1829, par l'opposition belge, et point de départ de la révolution. M. HENRI DE BROUCKERE passait, toutefois, pour moins anti-orangiste que son frère.

Et puisque je parle ici des saillies et de l'esprit de M. FALCK, qu'il me soit permis de mentionner une des dépêches les plus amusantes qu'il ait écrites. Il était, sans doute, sérieux dans les choses sérieuses, mais, lorsque le sujet s'y prêtait, c'était plus fort que lui, il laissait aller sa plume, d'où jaillissait souvent la plus fine raillerie. Ces

depêches, reçues à La Haye, étaient commentées par ceux qui étaient appelés à les lire, communiquées confidentiellement à des amis, divulguées quelquefois par indiscrétion dans la société.

C'était, donc, au temps de la rentrée de M. LEBEAU aux aux affaires, en 1841; M. DE DIETRICHSTEIN était Envoyé d'Autriche. Il y avait assez longtemps qu'il se trouvait à Bruxelles, et, nommément, il y était en 1834, lorsque la populace, poussée, croit-on, par les hommes de la révolution, se porta au pillage de quelques maisons d'Orangistes. Ce qui avait donné lieu à ce mouvement, c'était une souscription, ouverte par les partisans de la maison d'Orange, pour racheter des chevaux qui avaient appartenu au Prince D'ORANGE (plus tard GUILLAUME II) et que le séquestre que le Gouvernement Belge avait mis sur les propriétés du Prince, avait tirés des haras et vendus. Cette souscription eut un grand succès. Les journaux présentèrent la chose comme un témoignage du désir, universel, à leur dire, en Belgique, du retour de la maison D'ORANGE. M. LEBEAU était, alors, Ministre de la Justice. On trouva, assez généralement, que les excès de la populace, à Bruxelles, n'avaient pas été assez vigoureusement réprimés, et on alla même jusqu'á dire que M. LEBEAU n'avait pas été étranger à cette mollesse de répression. Le Comte DE DIETRICHSTEIN avait le parler franc, la langue effilée. Il appartenait, d'ailleurs, à la haute aristocratie en Autriche, et, par cela même, regardait avec un souverain mépris ces hommes politiques de la Belgique, nouvellement surgis d'une classe, à ses yeux, bien inférieure. Se rappelant ce dont il avait été témoin en 1834, il se laissa aller à dire en société, lorsqu'il se fut agi de la rentrée, dont nous parlons, de M. LEBEAU au Ministère: „*Tout ce que j'aimerais à savoir, c'est, si nous aurons un ministère de pillards simple ou s'il y aura mixtion d'autres élements?*" Le propos est rapporté à M. LEBEAU, qui s'en trouve piqué au vif, offensé. Il écrit au Ministre

de Belgique à Vienne et fait demander le rappel du Comte. Cette démarche n'eut pas de suite. Le Comte était trop haut placé à Vienne pour que la plainte de M. LEBEAU pût l'atteindre. Tout au plus, si l'on donna l'avis amical à M. DE DIETRICHSTEIN d'être plus prudent à l'avenir. Mais M. FALCK eut là l'occasion de donner un libre cours à sa plume pleine de verve. Il raconte la chose de la manière la plus fine et la plus amusante du monde, et termine, si je me rappelle bien, par ce jeu de mots: „*Depuis, il est démontré que le Comte* DE DIETRICHSTEIN *aime plus le vrai que le beau* (LEBEAU)."

Et, puisque je parle des traits de M. FALCK, que j'en cite un autre, se rattachant plus ou moins, à notre politique en Belgique. Il montait à un bal ou concert de la Cour. A la porte d'entrée des salons royaux, un des laquais, postés là, annonçe: „*M. l'Envoyé de Sa Majesté le Roi de Hollande!*" *Autrement dit:* „*de Sa Majesté le Roi des Pays-Bas!*" reprit M. FALCK, haussant la voix, à l'exemple du laquais. Tous les regards se portèrent sur M. FALCK, un sourire malin effleura quelques lèvres. Il maintenait le titre de son Souverain.

Encore un trait de M. FALCK, qui donne à connaître combien cet homme remarquable savait user de diplomatie en tout et envers tous. Un quidam avait été à la chasse des décorations. Il en avait obtenu, pour ce qu'il avait su faire valoir comme ses mérites, de l'Espagne, de la Prusse. Il briguait celle du Lion Néerlandais, et prétendait qu'elle lui tenait particulièrement à coeur. Il assiégeait M. FALCK de ses visites, de ses sollicitations. Un jour que j'entrais chez mon Ministre au moment où ce curieux personnage en sortait, je ne pus, soupçonnant ce qu'il était venu faire, m'empêcher de marquer à M. FALCK mon admiration, dirai-je, de la patience dont il usait envers de pareils importuns. „*C'est le moins qu'on puisse faire*" me dit-il: „*que de les écouter!*"

Il avait pour régle, peut-être est-ce encore ici le lieu de

le noter, de ne pas laisser de lettre, quelque futile, ridicule ou désagréable qu'elle fût, sans réponse. Répondre, c'est une des premières règles de la politesse, me disait-il. C'est là un précepte difficile à mettre toujours en pratique. Mais la souplesse d'esprit de M. FALCK lui fesait, en toute occurrence, trouver la réponse convenable, tantôt sérieuse, tantôt badine. On lit, dans les correspondances publiées par M. SIGGAMA, une réponse que M. FALCK fait, cette fois, à un ancien ami, qui était venu également solliciter son intercession pour obtenir de la France la croix de la Légion d'honneur. Cette réponse donne en plein à connaître le peu de prix que M. FALCK attachait, au fond, à ces distinctions. Pour lui-même, il ne voulut jamais que la G^de^ Croix de son Gouvernement. Je sais, pertinemment, que, lorsqu'il fut question de lui confèrer la G^de^ croix de l'ordre de Léopold, il pria le Gouvernement belge de n'y pas penser.

M. FALCK, assure-ton, refusa, à plus d'une reprise, le titre de *Baron*, que le Roi GUILLAUME I lui offrait. Accoler ce titre à son nom, ce serait se couvrir de ridicule, pensait-il. Il estimait que ses mérites seuls, s'il en avait, devaient lui donner place dans l'esprit et l'estime de ses compatriotes, de ses contemporains. Il ambitionnait l'illustration du nom seul de FALCK dans l'histoire. Etait-ce un reste de fierté républicaine et bourgeoise qui l'animait à son insu? S'il fut bon patriote, il ne fut jamais républicain, — en prenant ces deux mots, l'un, éloigné de celui de *patriote* dans l'histoire de la Hollande aux derniers temps du 18 siécle, l'autre, rapproché de celui de *républicain* dans l'histoire de France de notre époque. Au contraire, M. FALCK honorait et aimait les anciens noms historiques; il était loin de ne pas comprendre le prestige qu'eurent toujours, et l'influence qu'exercent souvent, des noms illustres, des titres éclatants; mais les titres, il dédaignait de s'en affubler; il trouvait petit de s'en préoccuper. Il eut la satisfaction de marcher, comme simple

M. FALCK, de pair avec les noms les plus illustres et les plus aristocratiques de l'époque.

Mais, à en juger par tout ce que nous avons dit, M. FALCK enfin, en société, dans le monde, que ne devait-il pas être? Il répondait entièrement à l'idée qu'on se sera faite de lui. L'homme affable, l'homme aimable, l'homme spirituel, l'homme d'instruction et de science, on rencontrait tout chez lui. Il était abordable pour tous, et savait se mettre à la portée ou à la hauteur de tous. Il avait pour tous, et pour toutes, quelque chose d'obligeant à dire. On citait de tous côtés ses bons mots, ses mots heureux, frappés toujours au coin du bon goût; il en est malheureusement beaucoup dont le souvenir m'échappe. Partout où il allait, et l'on comprend que ce favori de tout le monde était recherché partout, il se trouvait, comme malgré lui et à son insu, entouré de ceux et celles qui, avant tout, briguaient son entretien. C'étaient les hommes graves; c'étaient les femmes âgées, les jeunes femmes et jusques aux demoiselles; c'étaient les jeunes gens, qui tenaient à honneur d'avoir été accueillis et distingués par cet homme éminent. Partout, disons-nous, cette scène, que tous contribuaient à créer, à laquelle personne ne portait envie, se répétait, avec les modifications sans doute que les circonstances y apportaient.

Mais c'est chez lui que le tableau était le plus frappant. Chez lui, car il avait choisi les jeudis, en hiver, pour ouvrir ses salons à la société. Ou plutôt, c'était M^me^ FALCK qui prenait sur elle de faire ainsi les honneurs de la Légation. Les salons étaient petits, eu égard au nombre de ceux qui avaient droit d'y être invités. On dut partager le monde, et les cartes d'invitation, les cartes de *l'athome*, à la mode anglaise, ne pouvaient être à la fois adressées à tous sans courir le risque de faire suffoquer les gens dans les appartements. M. FALCK estimait que le maître de la maison devait à ses hôtes de veiller à

leur bien-être aussi sous ce rapport. Néanmoins, quelques petits esprits, il faut bien le dire, se trouvèrent froissés de ne pas être compris dans toutes ou dans les premières invitations. Cela rappelle le: „*J'en veux faire à ma tête. Il le fit, et fit bien*" de Lafontaine.

Plus sérieux fut sans doute le mécontentement que manifestèrent, sous le rapport de ces invitations, tour-à-tour, les Orangistes et les gens du nouvel ordre de choses. Quelques-uns des premiers exhalaient souvent leurs plaintes de ce que M. FALCK semblait les négliger, ne pas faire d'eux le cas que leur fidélité à la maison royale des Pays-Bas méritait. A ces plaintes qu'y avait-il de mieux à répondre que de montrer les hommes de la révolution mécontents, eux, de ce que M. FALCK ouvrait trop, disaient-il, ses salons aux Orangistes et les choyait trop? Mais, encore ici, au milieu des plaintes contraires, on ne peut s'empêcher de reconnaître la mesure et le tact avec lesquels M. FALCK savait marcher entre les deux partis.

Entrons, maintenant, dans le cabinet, ou plutôt la chambre de travail, de M. FALCK, et considérons-le un moment dans la solitude. C'est le matin, aux heures qui précédent midi ou le suivent immédiatement. M. FALCK est occupé à écrire. Il fait la minute d'une dépêche, ou adresse quelque lettre à un ami, ou bien il écrit dans un de ces petits livres, comme il en avait toujours, en blanc, sur sa table. Il avait probablement pris cette coutume d'en avoir en Angleterre. Il y notait, en peu de mots, ce qui, chemin faisant, se rencontrait d'intéressant, ce dont le souvenir lui paraissait digne d'être conservé, ce que le monde autour de lui offrait de piquant.

J'ai eu la bonne fortune, par une main amie, de pouvoir prendre connaissance de ces charmants livrets. Ils sont, pour la plupart, écrits en français. Un d'eux renferme les notes de M. FALCK lors de son dernier séjour à Vienne. Rien qui vous transporte aussi bien dans la capitale de

l'Autriche, dans la société autrichienne, dans les salons du Prince DE METTERNICH; qui vous fasse, en un mot, vivre de la vie de Vienne, de cette ville tour-à-tour sérieuse et gaie, grave et frivole.

Mais les dèpêches de M. FALCK? Elles étaient écrites, tantôt en hollandais, tantôt en français; on a pu le comprendre. Il faisait usage du hollandais, lorsque le sujet de la dépêche était de ceux qui regardaient les affaires courantes, les affaires intérieures du pays; lorsqu'elle devait, à la Haye, passer par d'autres bureaux que ceux des Affaires Etrangères. Il préférait le français, lorsqu'il avait à traiter un sujet auquel ce département seul était intéressé; lorsqu'il passait en revue les nouvelles du jour, la politique générale. Il écrivait des minutes et les donnait à copier; on ne peut dire des brouillons, car le tout était sans rature, et d'une écriture claire et nette, au point de la faire parfois préférer à celle du copiste.

J'ai déjà parlé de *l'humor* qu'il se plaisait quelquefois à introduire dans ses correspondances; je n'ai pas parlé de ce que ses dépêches, dans les sujets les plus ardus et les plus compliqués, offrait de facilité, de clarté, et cela en quelque langue que ce fût. Il m'advint, un jour, de recévoir à copier une dépêche de seize à vingt pages in-folio de son écriture assez serrée; elle traitait de questions financières et devait accompagner M. BORRET dans un de ses retours à La Haye. Eh bien! aucune rature! Je ne pus m'empêcher d'en témoigner mon étonnement, sinon mon admiration, à M. FALCK, en la lui reportant. „*Ce n'est qu'affaire d'habitude*", dit-il.

Je ne parlerai pas de ses lettres particulières, qui, surtout depuis la publication de M. SICCAMA, sont entre les mains de tout le monde. Elles ne sont pas irréprochables, pour les lettres hollandaises surtout, sous le rapport de la coupure des phrases et de la pureté de la langue; mais on doit toujours se plaire à y admirer l'excellence et la

tournure des idées. Du reste, quant au hollandais, la faute n'en est que bien partiellement à M. FALCK. S'il est de règle de style épistolaire d'écrire comme on parle, on doit forcément, en hollandais, larder sa langue de mots bâtards, pris le plus souvent au français. Ne parlons-nous pas ainsi, en Hollande, dans notre langue de tous les jours, et ne semblerait-il pas prétentieux, ne serait-il pas ridicule, de faire autrement? En français, en anglais, c'est différent; plus on s'exprime correctement plus on est apprécié. En Hollande, gardez-vous de parler „*comme un livre!*" C'est ainsi que les bonnes dames hollandaises caractérisent ce qui, à leurs yeux, est un travers chez les étrangers.

Mais parlons encore de M. FALCK et de ses occupations. Nous le trouverons souvent parcourant des journaux, des publications nouvelles, passant en revue une collection de gravures de choix qu'il s'était faite. Jamais désœuvré, et, notez bien cela, ne se laissant jamais aller au moindre repos ou sommeil dans son fauteuil ou sur son canapé: d'une activité d'esprit prodigieuse: varier ses occupations, c'était sa manière de se reposer. Il se délectait, lorsqu'il recevait une nouvelle publication, à en ouvrir les feuillets avec le plioir. Il avait, du reste, comme un instinct de ce qui pouvait se trouver de remarquable, d'intéressant, de piquant, dans toute espèce de publication qui lui tombait entre les mains; il le remarquait où d'autres l'auraient sauté. Parmi les publications du jour, les „*Guêpes*" D'ALPHONSE KARR fesaient ses délices. Mais, à côté de cette lecture légère, ne vous étonnez pas de le trouver, un matin, avec un Pline ou un Callimaque à la main. Il semble que c'était son plaisir, parvenu maintenant aux abords de la vieillesse, d'étudier ces auteurs latins ou grecs que les classes ne mettent ordinairement pas entre nos mains; il cherchait ainsi à se faire une idée propre du mouvement des esprits chez les anciens.

Il avait présents à l'esprit ses poëtes grecs et latins,

ses orateurs. Souvent, en société de savants, on l'entendait réciter, dans la langue originale, tel passage d'Homère ou de quelque tragique grec, tel morceau de Virgile ou d'Horace. Il avait la plus heureuse mémoire. Il est vrai, que, sous le rapport des poëtes, il aimait á s'entretenir de ce qu'il savait. Malade, souffrant de la goutte, on l'entendait souvent redire, à haute voix, au lit, tels vers de ces favoris des Muses. Dans un MARTENS, „*Précis du droit des Gens moderne de l'Europe*", dont il s'est servi à Londres, on trouve, de sa main, sur le revers blanc d'une des pages, en grec, ce précepte d'Epicharme:

Νῆφε καὶ μέμνασ' ἀπιστεῖν·
ἄρθρα ταῦτα τῶν φρενῶν [1])

Placé entre TALLEYRAND et PALMERSTON, il se donnait, à lui-même, ce memento de diplomatie. TALLEYRAND, qui lui écrivait à Londres: „M. FALCK, *vous n'êtes pas l'homme de la Hollande seule, mais ce lui de l'Europe*"; PALMERSTON, l'impétueux, l'irascible, comme je le lui ai entendu dépeindre à la Haye [2]).

On s'attendrait, d'après cela, à ce qu'il eût une bibliothéque volumineuse. Elle se composait tout au plus d'une couple de centaines de volumes. M. FALCK, probablement, jugeait, avec raison, qu'un diplomate, sujet à des déplacements, ne devait pas s'embarrasser d'un nombre infini de livres. Ceux qu'il avait sous la main étaient, principalement, les livres d'un usage journalier pour l'homme politique: *recueils de traité*, etc. — *books of reference*, comme il le disait lui-même, se servant de l'expression anglaise. Il y joignait quelques auteurs favoris, en diverses langues; quelques

---

1) Veille et souviens toi de te méfier;
C'est là une article de sagesse.

2) Un de ses neveux, s'amusant à parcourir quelques papiers abandonnés par M. FALCK, tombe sur ce billet de M. DE TALLEYRAND. Il le montre à son oncle, avec quelque orgueil. — „*Bah!*" dit M FALCK, „*le fin merle voulait m'attrapper!*" L'expression hollandaise est plus forte encore.

ouvrages historiques, notamment ceux qui lui rappelaient la patrie et les temps qu'il avait vus se développer sous ses yeux. Pour le reste et les ouvrages de *recondita eruditio*, ce sont les bibliothéques publiques qui y suppléaient.

Et comment en aurait-il été autrement, lui, pour qui aucune partie du champ des connaissances humaines ne restait inexplorée? Le croirait-on? Le diplomate, l'homme du monde, s'occupait même de théologie! C'est ainsi qu'on le vit, pendant quelque temps, avoir des conférences régulières avec le rabbin SOMMERHAUSEN, à Bruxelles. Ce fut sous l'influence de cet érudit israélite qu'on le vit visiter la synagogue en cette ville. Que cherchait-il, M. FALCK? Ce que nons cherchons tous à connaitre, que beaucoup se perdent à poursuivre, d'autres se flattent d'être parvenus à savoir. Il est des bornes au-delà desquelles l'esprit humain ne saurait atteindre....!

Mais, pour M. FALCK, on ne saurait assez parler de l'universalité de ses connaissances. Il avait, jeune encore, étudié les philosophes allemands; les auteurs français et anglais lui étaient familiers; il avait lu les auteurs espagnols; l'italien, le suédois, le danois, ne lui étaient pas étrangers. Mais ses connaissances ne s'arrêtaient pas à savoir les langues; il était maître dans les sujets où l'on s'y serait le moins attendu. Un jour M. GACHARD, l'archiviste, était là; M. FALCK lui parlait des Archives et des recherches qu'il y avait à y faire, tout comme si lui-même était l'archiviste et M. GACHARD le profane interlocuteur.

Il me reste à parler de M. FALCK comme homme, — de sa valeur morale, de son caractère. C'est une partie de son éloge qui ne rentre qu'imparfaitement dans ce que le titre de cet écrit annonce; mais comment abandonner le sujet sans y ajouter le couronnement qui vient comme s'offrir de lui-même. M. FALCK est un de ces hommes rares qu'on ne peut analyser sans admirer, dont on ne peut parler qu'en en faisant l'éloge. On a entrevu ce qu'il était en

contact avec les Princes; on a compris ce qu'il était dans les négociations; on l'a vu dans la politique générale; nous l'avons suivi dans ses rapports avec le monde littéraire, en société; nous avons tâché de l'épier dans son cabinet et dans ses occupations intimes. Tous reconnaîtront, dans ce que nous en avons narré, le cachet de l'homme supérieur. En effet, ou nous nous trompons, ou, si M. FALCK n'a pas joui de l'avantage de partager le renom et la gloire des hommes qui ont occupé, dans les derniers temps, l'avant-scène du théâtre politique, il aurait infailliblement pris place parmi eux, si la destinée l'eût mêlé aux évènements qui ont agité et troublé les grands Etats de l'Europe. Mais cela même, comparé au nom qu'il a laissé chez les plus autorisés à en juger, nous dit que ce n'est pas un costume d'emprunt dont nous avons voulu l'affubler en parlant de sa supériorité, que ce n'est que la réalité que nous avons signalée.

Et que sera-ce, si, sortant encore un peu des strictes bornes de notre sujet, il nous plaît de nous élever à parler de l'homme en lui-même, de l'homme considéré sous le rapport des qualités morales, des qualités du coeur? Ici encore, nous ne saurions où commencer. Ni capricieux, ni colère; d'humeur égale et presque toujours gaie; toujours abordable pour chacun; homme compatissant sans faiblesse; homme de coeur; homme de bon conseil, secourable, généreux; franc et loyal, (quoique diplomate); probe, fidèle dans les amitiés, ajouterons-nous excellent époux? Mais c'est, en même temps, faire l'éloge de M^me^ FALCK, auprès de qui il aurait été difficile de ne pas être bon.

„*C'était donc un homme sans défauts!*" me dira-t-on. „*Quel homme est sans défauts*"*?* répondrai-je avec le poète. Mais, chez M. FALCK, les défauts, s'il y en a, ne se montrent pas. Nous avons de la peine à en signaler, dans sa vie publique aussi bien que dans sa vie privée. On lui a

reproché la légèreté, la raillerie. La légèreté ! C'est qu'il lui était impossible de voir tout en noir, et rien qu'en noir, dans les affaires publiques. „*Tout s'arrange de soi-même*, c'était son dire, lors qu'on fatiguait son esprit de noires prévisions. Il se moquait légèrement de ses compatriotes surtout qu'il ne voyait que trop enclins à rembrunir plus que de raison, dans leur imagination, l'horizon politique des évènements. Son esprit vif, mis souvent en face d'une vérité palpable, se laissait aller à des mots spirituels, piquants, qui tranchaient dans le vif. Il était peut-être quelquefois imprudent en cela; c'étaient souvent des personnages, des princes et des rois, qui étaient mis en jeu. On assure que des propos de ce genre, peu charitablements rapportés, lui nuirent quelque peu dans l'esprit de GUILLAUME I. Nous pardonnons volontiers ce travers à M. FALCK, s'il a existé. Il ne prenait pas sa source dans le coeur, nous en sommes persuadé. [1])

Parlerons-nous, enfin, du physique de M. FALCK? La politique n'a-t-elle rien à y voir, et les historiens ne parlent-ils pas de la beauté d'Alcibiade? M. FALCK, à l'époque dont il est question, avançait déjà dans sa 60ème année, comme on l'a vu plus haut. Il était d'une stature avantageuse. Sa taille avait pris l'épaisseur que l'âge donne d'ordinaire, mais il n'y avait pas l'ombre d'obésité en sa personne. On pouvait reconnaître en M. FALCK le beau cavalier de la jeunesse. Il était bien proportionné sous tous les rapports. Il avait le visage ovale, le front haut, le nez bien formé, les lèvres fines, la bouche moyenne, le menton légèrement pointu. La tête était bien fournie de cheveux; d'un blond foncé, presque brun, dans le bel âge, mais fortement grisonnant dans le treizième lustre de la vie, — tant soit peu bouclés. Point de favoris, ni mousta-

1) Tacite (Ann. V 2,) dit, en parlant de Fufius: „... *dicat idem, et Tiberium acerbis facetiis inridere solitus, quarum apud praepotentes in longum memoria est.*"

ches. Le portrait que l'habile KRUSEMAN, d'Amsterdam, a peint, quelque temps avant la venue de M. FALCK à Bruxelles, pièce artistique, comme lui-même l'a qualifiée, et qu'il a légué à Utrecht, sa ville natale, rend l'image que nous tâchons de décrire, quoique on y décèle les traces des souffrances auxquelles M. FALCK était sujet. Les portraits, quelque bien qu'ils soient faits, ne représentent l'homme qu'à un moment donné; on choisit celui qui est le plus naturel, le plus avantageux. Mais, pour M. FALCK, la mobilité des traits, reproduisant fortement les mouvements de l'âme et les idées qui la traversent, cette mobilité donnait à sa figure un jeu presque incessant; plein de charme, lorsque, inconscient, il plaisait ou voulait plaire; sévère, lorsqu'il le fallait. L'art le plus parfait ne saurait rendre cela. Ses yeux, frisant le bleu, ou grands et ouverts ou dans leur état naturel, la paupière de dessus recouvrant légèrement le bord supérieur de la prunelle, venaient merveilleusement en aide à l'expression que, selon la circonstance, prenait la figure. La paupière, qui s'abaissait sur la prunelle dans le repos, donnait, en outre, au regard de M. FALCK, une expression de finesse indicible. Aussi METTERNICH, le grand Chancelier, dit, rapporte-t-on, de M. FALCK: *Il m'a toujours l'air d'avoir dans sa poche un secret dont il ne laisse voir qu'un petit bout!*" Assertion qui dit vrai aussi sous le rapport de la finesse et presque de l'astuce qui accompagnaient M. FALCK, mais dont, à son honneur, il n'a jamais fait usage que dans les buts les plus avouables. La goutte avait estropié M. FALCK, à l'âge où il était parvenu. Les doigts de la main droite ne tenaient plus la plume qu'avec peine. On ne comprend pas comment M. FALCK parvenait à la manier, et l'on ne pouvait, sans quelque admiration, le considérer traçant encore avec rapidité les caractères d'une écriture si nette. Son pied droit lui refusait aussi, par suite de la goutte, le service ordinaire. Il marchait appuyé sur sa

canne-béquille. Souvent, dans mon imagination, je le comparais sous ce rapport à M. DE TALLEYRAND, dont j'avais, dans mon tout jeune âge, eu l'occasion d'approcher en société à Londres. Mais M. FALCK, d'ailleurs moins âgé, conservait, même dans ses difformités, une grâce qui les fesait presque aimer.

Je m'arrête ici. Non que je ne puisse encore entrer dans plus de détails sur cet homme plus qu'intéressant, mais par crainte d'excéder les bornes que je me suis prescrites dans ce travail, en n'y voulant montrer M. FALCK que ce qu'il fut, ce qu'il s'est fait voir à moi, à Bruxelles. Peut-être même trouvera-t-on qu'à cet égard, j'ai laissé prendre à ma plume plus d'essor qu'il ne fallait; que cet écrit ne répond pas strictement au titre de la grave publication où accueil lui est donné, et laquelle n'appartient, proprement dit, qu'aux matières de droit international. Mais était-il possible de ne voir, à Bruxelles, M. FALCK que dans les négociations, et, tout au plus, dans ses rapports politiques avec la Cour et le monde autour de lui? C'est ce qui m'a entrainé à parler de sa vie privée; à donner des détails, peut-être de peu d'importance en eux-mêmes, mais toujours de quelque intérêt à connaître, lorsqu'ils se rapportent à un homme aussi éminent. J'ai voulu, en même temps, les consigner ici, pour qu'ils ne fussent pas perdus, et que, si jamais un nouveau Plutarque se plaisait á retracer les particularités de la vie de M. FALCK, il trouvât, dans cette esquisse, de quoi compléter son oeuvre.

Fulek, Anton Romuald 1777-1813.
DJK 19. F2

LIBRARY OF CONGRESS
0 029 992 763 5